

Compte-rendu du Conseil Municipal

<i>Présents :</i>	Jean Marc JOURDAN, Sandrine PERRIN, Pierre REVERCHON, Brigitte TOUGNE-PICAZO, Thierry DENOEUDE, Christelle GIRARDY, Jean Marie LORIAUD, Kévin TORRES-FERREIRA, Nadine TRUCHE.
<i>Absents excusés :</i>	Denise DE MARCH pouvoir à Jean-Marc JOURDAN, Clémentine CORTET pouvoir à Brigitte TOUGNE-PICAZO, Laurence DESLOGES procuration à Thierry DENOEUDE, Alexandre MERLE
<i>Secrétaire de séance :</i>	Brigitte TOUGNE-PICAZO



Le compte-rendu de la réunion du 27 avril 2018 est approuvé à l'unanimité

En préambule à l'évocation de l'ordre du jour Monsieur Jean-Marc JOURDAN informe les membres du conseil présents de la démission de Madame Alexia LAVAL. Elle est remplacée par le suivant sur la liste qui est Monsieur Kévin TORRES-FERREIRA à qui nous souhaitons la bienvenue.



01 / SUBVENTION A LA COLLECTIVITÉ DE SAINT BARTHÉLEMY

Monsieur l'adjoint au Maire, Jean-Marc JOURDAN, rappelle la décision prise lors du conseil municipal du 21 septembre 2017 de verser une subvention de 800 euros en soutiens à nos compatriotes Antillais. Il avait été également décidé de verser le plus directement possible cette subvention afin d'être certain de l'utilisation des fonds.

Après plusieurs démarches nous avons pu obtenir les coordonnées bancaires de la collectivité de Saint Barthélemy.

Voté à l'unanimité



02 / CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS POUR L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES HTA - PARCELLE AA7

ENEDIS va enfouir la ligne haute tension de Châteaufort à Chindrieux.

Cet enfouissement a pour but de préserver l'approvisionnement des usagers, sur Serrières. Cela concerne bien évidemment des habitants qui se trouvaient privés de courant avec des chutes d'arbres ou de branches, mais aussi de garantir une qualité sur la zone industrielle.

A plusieurs reprises nous avons interpellé ENEDIS, et EDF pour les coupures électriques qui génèrent des pertes sur la production de nos industries Wavin et récemment Leztroy.

Monsieur l'adjoint au Maire, Jean-Marc JOURDAN, présente au conseil municipal une convention à intervenir avec ENEDIS.

Elle a pour objet, d'autoriser l'entreprise ENEDIS d'établir à demeure dans une bande de 3 mètres de large, une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 67 mètres ainsi que ses accessoires sur la parcelle AA 7 appartenant en partie à la commune.

.../...



02 / CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS POUR L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES HTA - PARCELLE AA7, suite

COMMUNE: SERRIERES EN CHAUTAGNE

LIEU-DIT: "GRAVIERS DE MOTZ"

Section : AA - Parcelle : 7

Propriétaires indivision :

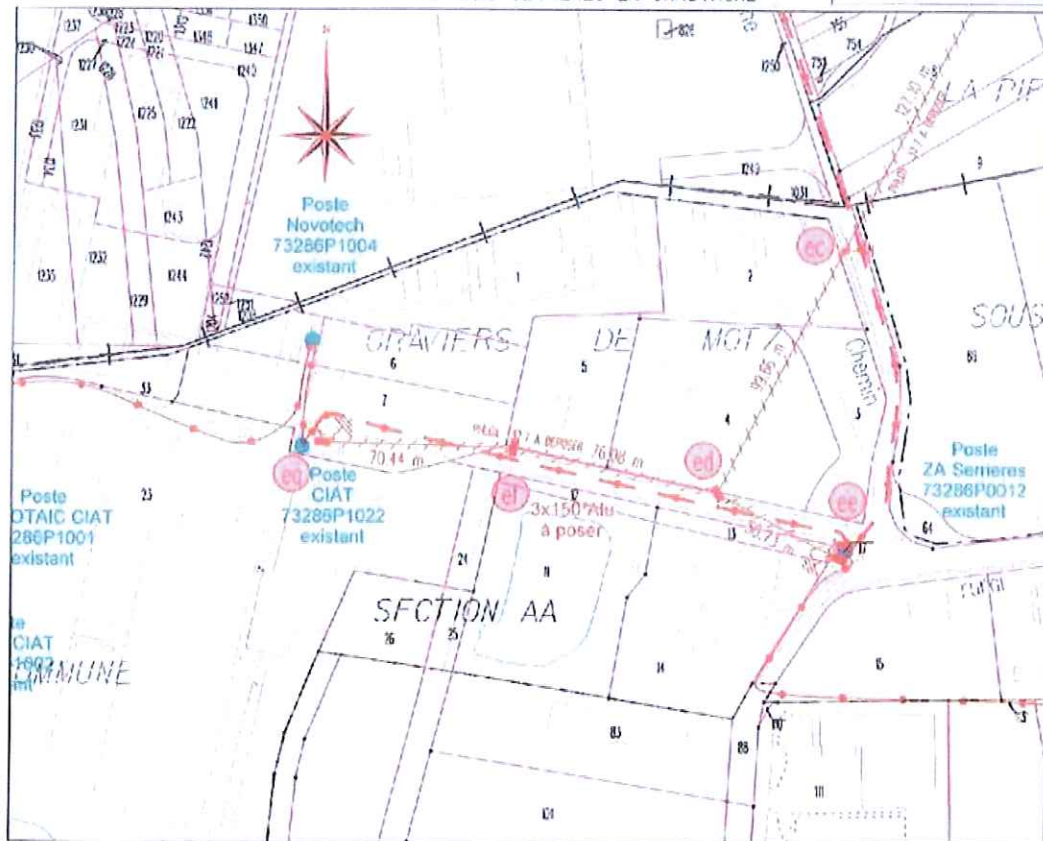
COMMUNE DE MOTZ (prop indivi)

A la Mairie 73310 MOTZ

COMMUNE DE SERRIERES EN CHAUTAGNE (prop indivi)

A la Mairie 73310 SERRIERES EN CHAUTAGNE

Echelle : 1/2000



LEGENDE:	
HTA Souterrain Existante	HTA aerienn Existante
HTA Souterrain a abandonner	HTA aerienn a deposer
Cable HTA Souterrain Projet	BT aerienn existante
BT Souterrain Projet	

Signatures :

Les propriétaires:		ENEDIS
COMMUNE DE MOTZ:	COMMUNE DE SERRIERES EN CHAUTAGNE:	Direction Regionale Alpes :

Voté à l'unanimité

03 / BUDGET COMMUNE - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1



Afin d'intégrer le résultat du budget de l'eau dans le budget de la commune il est nécessaire de modifier les crédits de la façon suivante :

Investissement Dépenses	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-121 654.77 €	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	168 563.37 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		46 908.60
	46 908.60 €	46 908.60 €
Fonctionnement Dépenses	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6558 - Autres contributions obligatoires		46 501.18 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	46 501.18 €	
	46 501.18 €	46 501.18 €

Voté à l'unanimité



04 / VALIDATION DU BUDGET DE TRAVAUX ET DU MOBILIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

Monsieur l'adjoint au Maire, Jean-Marc JOURDAN, rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement de la bibliothèque.

Il est demandé aux conseillers municipaux de valider les dépenses énoncées ci-dessous :

Travaux d'aménagement	22 296.00 euros
Acquisition de mobilier	24 608.66 euros

Voté à l'unanimité



05 / DEMANDE DE SUBVENTION A LA RÉGION POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Présentation du projet global de la bibliothèque.

Aujourd'hui, notre bibliothèque municipale ne répond plus aux attentes actuelles, en terme de contenu et d'offre numérique entre autre.

Le lieu même est vieillissant et nécessite un vrai effort d'aménagement.

Le fonds documentaire est également vieillissant. Ce qui nous amène aujourd'hui à effectuer un gros désherbage et à envisager un renouvellement conséquent des collections.

Le logiciel de gestion devient obsolète et ne peut plus faire l'objet d'une mise à jour.

2018 sera donc l'année de refonte de notre bibliothèque municipale.



05 / DEMANDE DE SUBVENTION A LA RÉGION POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE, suite

Le premier pas est la ré-informatisation de la bibliothèque via l'achat d'ordinateurs et d'un logiciel / système hébergé de gestion. Dans ce cadre-là, nous allons aussi amorcer le développement d'un service numérique, via la mise à disposition de tablettes pour accéder au service e-médias et de liseuses.

La seconde étape sera le réaménagement de la bibliothèque. Des fournisseurs ont été contactés afin de nous proposer des solutions d'aménagement pertinentes au regard de la surface disponible. Ce projet d'aménagement inclut également les travaux de peinture sur les murs et plafonds, éventuellement changement du sol et surtout implantation d'un nouveau système d'éclairage.

Une troisième étape sera à envisager, suite à ces travaux : l'actualisation et la reconstitution d'un fonds plus contemporain.

Les dépenses hors taxes à engager s'élèvent pour les travaux à 22 296.00 euros et pour le mobilier à 24 608.66 euros, une subvention peut être sollicitée auprès de la Région.

Voté à l'unanimité



La séance est levée à 20h

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu, sauf imprévu le vendredi 29 juin 2018

INFORMATIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE/DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

Permis de construire

Madame Martine SCHULTZ - 19 Chemin des Ficuet - Réfection hangar.

Déclarations de travaux

Monsieur Bruno NAESENS - 405 Route de Lapeyrouse - Installation d'une terrasse avec garde-corps + pose et dépose de tuiles.

Monsieur Yves GIUNCHI - 1518 Route des Allobroges - Transformation du garage en pièce de vie, ravalement + installation d'une baie vitrée à la place de la porte du garage.

Ces dossiers sont étudiés et l'avis du Maire est transmis aux services de Grand Lac.

A la demande de Monsieur Jean-Marie LORIAUD, un dépliant sera élaboré et diffusé sur les compétences et modalités d'interventions de Grand Lac.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ de votre commune

FACEBOOK

Suivez tout ce qui se passe sur Serrières en Chautagne via la page facebook
<https://www.facebook.com/serrieresenchautagne>



flashez ce code pour accéder directement à la page facebook